



Formation 6 & 7 juin 2024 Pôle Assurances & Responsabilités



Formateurs

- . **Sabine Abravanel-Jolly**, Maître de conférences, habilitée à diriger des recherches, Université Jean Moulin Lyon 3, Avocate au Barreau de Lyon et Formatrice.
- . **Axelle Astegiano-La Rizza**, Maître de conférences, habilitée à diriger des recherches, Université Jean Moulin Lyon 3.



Objectifs

A l'issue des deux journées de formation, les participants connaîtront les dernières évolutions jurisprudentielles en droit de la responsabilité civile et en droit des assurances (droit commun du contrat d'assurance et assurances de dommages). Et seront en capacité de les mettre en application afin d'accompagner au mieux leurs clients, particulièrement dans la mise en œuvre des garanties d'assurance.

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité est distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des
Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques

Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation



Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOP1 sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste



Prérequis

Connaissance des règles de la RC et des principales règles applicables au contrat d'assurance



Date, heures, lieu

Jeudi 6 juin 2024
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi 7 juin 2024
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre – 75008 PARIS



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



JEUDI 6 JUIN

1ère partie : Actualité jurisprudentielle en droit de la responsabilité civile (5h)

Titre 1 : Responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle

- Rappel : non cumul, conditions de la RC
- RC Contractuelle : distinction obligations de moyens et de résultat
- RC délictuelle : Actualité du fait personnel
- RC délictuelle : Actualité du fait des choses
- RC délictuelle : Actualité du fait d'autrui

Titre 2 : Régimes spéciaux :

- Accidents de la circulation :
 - Notion de VTM : transposition 7e directive automobile
 - Faute inexcusable
 - Offre en assurance automobile
- Produits défectueux

2ème partie : Grandes questions de droit des assurances : Déclaration des risques et Application des sanctions (2h)

- Déclaration des risques : Obligations initiale et en cours de contrat, conditions de la déclaration
- Fausse déclaration intentionnelle et nullité du contrat d'assurance
- Fausse déclaration non-intentionnelle et application de la règle proportionnelle de primes
- Difficultés liées à l'application des sanctions

VENDREDI 7 JUIN

1ère partie : Grandes questions de droit des assurances : Documents contractuels et Exclusions/conditions de garantie (3,5h)

Titre 1 : Les documents contractuels

- Conditions générales, conditions particulières, attestation
- Conditions de validité
- Charge de la preuve
- Opposabilité
- Clause de renvoi

Titre 2 : Exclusions et conditions de garanties

- Faute intentionnelle et Faute dolosive
- Exclusions contractuelles et conditions de garantie
 - Critères de distinction et problèmes de qualification
 - Conditions de validité
 - Effets
- Points de vigilance



2ème partie : Grandes questions de droit des assurances : Indemnisation et Contentieux (3,5 h)

Titre 1 : Problématiques liées à l'indemnisation

- Déclarations frauduleuses liées au sinistre
- Déchéances de garantie
- Application des limites financières :
 - Franchises
 - Plafonds de garantie
 - Valeurs d'assurance

Titre 2 : Contentieux

- Prescription :
 - Points de départ
 - Causes de suspension et d'interruption
- Recours subrogatoire